

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**

14 novembre 2024

DATE D’AFFICHAGE

14 novembre 2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 13
Présents 10
Votants 11

L’AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 26 NOVEMBRE, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel DABOUT, Monsieur Éric ESTRIER, Madame Catherine FILIPOV, Madame Anne JOSEPH, Madame Catherine LEFEBVRE, Madame Emmanuelle MELLOTT-KRISTY, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Monsieur Didier PAPELOUX, Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS : Madame Sophie DIERRE, Madame Corinne DROUEN, Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Anne JOSEPH.

CHEQUES-CADEAUX DE FIN D’ANNEE

Employés communaux

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune offre habituellement aux employés communaux un chèque-cadeau de 50€ à chaque fin d’année.

Sur demande de Mme la Trésorière Principale, la commune doit délibérer pour décider de l’octroi d’un chèque-cadeau aux agents de notre collectivité ainsi que de son montant.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l’unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE Monsieur le Maire à offrir en décembre un chèque-cadeau d’un montant de 50€ aux employés,

INSCRIT cette dépense à l’article 623 du Budget Primitif,

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

